

Institut Lady Davis de recherches médicales | Lady Davis Institute for Medical Research

*La version française suit*

***Additional Guidelines for all NEW LDI trainees and staff***

**NEW trainees and NEW research staff must abide by the guidelines below in addition to the LDI guidelines for resumption of research activities sent on May 22<sup>nd</sup>**, All new trainees or new staff members coming to the LDI must read and agree to abide by *all* LDI guidelines, by signing the consent form (to be submitted to Bianca Di Iorio, [Bianca.Dilorio@ladydavis.ca](mailto:Bianca.Dilorio@ladydavis.ca)) **BEFORE** their appointments can be finalized.

- At present *only* those trainees (co-op students, graduate students or postdoctoral fellows) who are Canadian residents are permitted. Due to border restrictions, the recruitment of international trainees is not yet allowed.
- Whenever possible, new personnel must maintain a two-meter distance with other lab members. Under circumstances where the new person must be trained on the use of equipment or be shown a new technique, it can only be done in the presence of **one** other individual. They must both wear masks and be in physical proximity for <15 minutes at a time.
- If either party feels that more protection is needed during a training session, a face shield can be used (in addition to the face masks).
- Both parties (new trainees and the lab personnel who will be training them) must consent that understand that they may be required to be in close proximity (<2 meters) for 15 minutes. New trainees cannot begin research activities without this consent. Lab personnel may refuse to train an individual if he/she feels uneasy about the situation. Please discuss such an issue with your respective PIs or the Axis head, if necessary.
- Whenever possible, a single trainer should be paired with one new recruit (a buddy system), but we recognize that under exceptional circumstances (ie. specific techniques) training will require contact with more than one senior teaching person in the lab. Under these circumstances, the training should be done consecutively such that the new personnel is only ever in the physical presence of one additional lab member.
- The *JGH COVID Health and Safety Committee* has indicated that new recruits coming from other provinces do not need to be quarantined. However, **they must complete and sign a questionnaire** attesting that they have had no COVID-related symptoms, have not travelled abroad and have not been in contact with someone who is COVID positive, over the past 15 days prior to their official start date. The questionnaire should be submitted to **Bianca Di Iorio** one day before they are physically present on LDI premises.

### ***Lignes directrices supplémentaires pour tous les nouveaux stagiaires et employés de l'ILD***

**Les nouveaux stagiaires et les nouveaux membres du personnel de recherche doivent se conformer aux directives ci-dessous en plus des directives de l'ILD pour la reprise des activités de recherche envoyées le 22 mai.** Les nouveaux stagiaires et les nouveaux membres du personnel de recherche doivent se conformer à *toutes* les directives émises par l'ILD en signant le formulaire de consentement (à soumettre à Bianca Di Iorio, [Bianca.Dilorio@ladydavis.ca](mailto:Bianca.Dilorio@ladydavis.ca)) AVANT que leurs affectations soient finalisées.

- À l'heure actuelle, seuls les stagiaires (étudiants coop, étudiants diplômés ou stagiaires postdoctoraux) qui sont des résidents canadiens sont autorisés. En raison des restrictions frontalières, le recrutement de stagiaires internationaux n'est pas encore autorisé.
- Dans la mesure du possible, le nouveau personnel doit maintenir une distance de deux mètres avec les autres membres du laboratoire. Dans les circonstances où la nouvelle personne doit être formée à l'utilisation d'un équipement ou se voir montrer une nouvelle technique, cela ne peut se faire qu'en présence d'**une** autre personne. Ils doivent tous deux porter des masques et être à proximité physique pendant moins de 15 minutes à la fois.
- Si l'une des parties estime que plus de protection est nécessaire pendant les sessions de formation, un écran facial peut être utilisé (en plus des masques).
- Les deux parties (les nouveaux stagiaires et le personnel de laboratoire qui les formeront) doivent consentir à ce qu'ils puissent être tenus de rester à proximité (<2 mètres) l'un de l'autre pendant 15 minutes. Les nouveaux stagiaires ne peuvent commencer des activités de recherche sans ce consentement. Le personnel du laboratoire peut refuser de former une personne s'il / si elle se sent mal à l'aise face à la situation. Veuillez discuter d'un tel problème avec vos directeurs de recherche respectifs ou au chef de l'axe, si nécessaire.
- Dans la mesure du possible, un seul formateur doit être jumelé à une nouvelle recrue (un système de jumelage), mais nous reconnaissons que dans des circonstances exceptionnelles (c'est-à-dire des techniques spécifiques), la formation nécessitera le contact avec plus d'un enseignant principal dans le laboratoire. Dans ces circonstances, la formation devrait être effectuée consécutivement de telle sorte que le nouveau personnel ne soit jamais en présence physique de plus d'un membre de laboratoire supplémentaire.
- Le *comité de santé et de sécurité COVID de l'HGI* a indiqué que les nouvelles recrues provenant d'autres provinces n'ont pas besoin d'être mises en quarantaine. Cependant, ils doivent remplir et signer un questionnaire attestant qu'ils n'ont présenté aucun symptôme lié à la COVID, n'ont pas voyagé à l'étranger et n'ont pas été en contact avec une personne séropositive COVID, au cours des 15 derniers jours précédant leur date de début officielle. Le questionnaire doit être

Institut Lady Davis de recherches médicales | Lady Davis Institute for Medical Research

soumis à **Bianca Di Iorio** un jour avant qu'ils ne soient physiquement présents dans les locaux de l'ILD.